



AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR

RÈGLEMENT NUMÉRO 2025-740 MODIFIANT LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL NUMÉRO G-100 (2018-561)

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, James L. Lacroix, directeur général et greffier trésorier, que lors de sa séance extraordinaire tenue le 27 mai 2025, le conseil a adopté le règlement numéro 2025-740 modifiant le règlement général numéro g-100 (2018-561) modifiant le règlement général numéro G-100.

Ce règlement a pour objet de modifier les infractions en matière de nuisance par le bruit, de modifier les conditions à respecter lors d'un feu en plein-air, de modifier les infractions en matière de stationnement, de modifier les dispositions relatives aux heures de baignade, de réduire le délai de garde d'un animal mis en fourrière et de corriger ou préciser certains éléments mineurs.

Ce règlement entrera en vigueur le 1er juin 2025.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement en s'adressant au bureau municipal du Canton de Shefford situé au 245, chemin Picard, à Shefford, pendant les heures d'ouverture de bureau.

Fait à Shefford, le 27 mai 2025.



James L. Lacroix, directeur général
et greffier-trésorier,